



**l'Assurance
Maladie**

RISQUES PROFESSIONNELS

Agir ensemble, protéger chacun

Caisse régionale
Île-de-France

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

2 avril
2024

RISQUE CHIMIQUE EN ÉTABLISSEMENTS DE SOINS VÉTÉRINAIRES : COMMENT RÉDUIRE LES RISQUES D'EXPOSITION AUX ANESTHÉSANTS VOLATILS ?

La Cramif a animé le 29 février 2024 un webinaire consacré à la prévention du risque chimique en établissements de soins vétérinaires. Près de **70 professionnels** ont participé à ce rendez-vous pour s'informer et échanger sur les bonnes pratiques de prévention à mettre en œuvre dans leur établissement.

➤ **Constats et mesures de prévention**

Les agents anesthésiques volatils sont très largement utilisés dans les établissements de soins vétérinaires compte-tenu de leur intérêt pour la santé et la sécurité de l'animal. Or, **l'exposition prolongée ou répétée à ces agents chimiques**, associée à des dispositifs de captage et de ventilation non adaptés **peut, à terme, impacter la santé des professionnels.**

Dans le cadre du programme national Risques Chimiques Pros (2018-2022), l'étude réalisée par le laboratoire de toxicologie industrielle et le centre de mesures et de contrôles physiques de la Cramif a permis de mettre en évidence **une exposition importante des vétérinaires et des auxiliaires spécialisés vétérinaires (ASV) à l'isoflurane et au sévoflurane¹** notamment dans les salles d'opération et de préparation. En cause : des circuits d'administration sans réinhalation des vapeurs et gaz anesthésiques et des filtres de charbon actif très souvent saturés, des tuyaux d'évacuation endommagés ou encore le relargage des gaz anesthésiques expirés par les animaux. L'exposition est d'autant plus importante **en l'absence de renouvellement d'air** dans les locaux.

À défaut de pouvoir supprimer ou substituer les agents chimiques utilisés, il est possible de réduire l'exposition par inhalation des professionnels aux anesthésiants volatils en s'appuyant sur **les dispositifs de ventilation contrôlés périodiquement.** Une ventilation efficace s'obtient par le captage à la source au plus près des émissions, complétée par une ventilation générale. Une **formation spécifique sur « Les bases de la ventilation pour le captage à la source des polluants »** est disponible à la Cramif.

¹ agents anesthésiques de la famille des éthers halogénés utilisés pour l'entretien des anesthésies générales en médecine vétérinaire

➤ Un webinaire riche en contenu et en échanges avec les professionnels

Le webinaire du 29 février a réuni près de 70 participants qui ont pu s'informer pour améliorer leur connaissance du sujet, poser leurs questions et partager leurs expériences de terrain. Ces échanges constructifs s'inscrivent dans la continuité des actions que met en place la Cramif pour aider les établissements du secteur à **s'engager dans une démarche de prévention adaptée**.



VISIONNER LE REPLAY



**CONSULTER NOTRE
ARTICLE BILAN**

➤ Ressources en ligne

- [« Exposition aux anesthésiants volatils dans les établissements de soin vétérinaires » - Notes techniques, Hygiène et sécurité du travail – n°273](#)
- [Dossier thématique sur les risques chimiques](#)
- [Dossier dédié aux risques professionnels « vétérinaires »](#)

À propos de la Cramif

La Cramif est un organisme de Sécurité sociale appartenant au réseau Assurance Maladie. Elle est au service des assurés, des entreprises, des professionnels de santé, des associations du secteur médico-social.

D'une part, la Caisse verse des prestations (pensions d'invalidité, allocations de cessation anticipée d'activité des travailleurs de l'amiante, prestations des fournisseurs de grand appareillage).

D'autre part, elle agit dans le domaine sanitaire et social et de l'autonomie. Son service social accompagne et soutient les publics fragilisés. Son centre médical Stalingrad propose des consultations spécialisées. Son école de service social forme et perfectionne des travailleurs sociaux. Son centre Escavie informe et conseille en matière de handicap.

Enfin, la Cramif gère les risques professionnels. Elle contribue à la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles et participe au processus de leur reconnaissance. Elle calcule et notifie aux entreprises leurs taux de cotisation.

POUR EN SAVOIR PLUS, CONSULTEZ CRAMIF.FR

Contact presse :

✉ presse.cramif@assurance-maladie.fr



@cramif



LinkedIn



YouTube



**l'Assurance
Maladie**
RISQUES PROFESSIONNELS

Caisse régionale
Île-de-France